

Intra CL

Public

Calendrier - Lieux -
Modalités d'accès :
Planification sur le site
EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi
des programmations et
des planning sur
www.egoc.org

Catégorie

Formations
Chantiers locaux

Tarifs

Modalités d'animation

Formateur

Effectif

Taux de satisfaction

Tarif / Coût stagiaire

Formation Aides à Domicile

MAJ : Mercredi 20 mai 2026

Objectif professionnel

Appropriation de la réglementation nationale relative au dispositif de l'Aide à Domicile versé par la Branche Famille.

Contenu

• Jour 1 :

-descriptif des faits générateurs (+exercice associé) en lien avec la réglementation nationale AAD

-présentation d'Adonis

-échanges sur les problématiques du secteur AAD : recrutement du personnel d'intervention (Tisf-Avs), zones d'intervention en milieu rural...

-perspectives d'évolution du dispositif...

• Jour 2 :

-présentation détaillée de la réglementation nationale AAD (caractéristiques des familles, motifs d'intervention, faits générateurs (sans exercice), procédure (diagnostic, contrat, intervention, évaluation), questionnaires SAAD, indicateurs, principe de financement, conventionnement, pièces justificatives

• Jour 3 :

-présentation SIAS AFC (+exercice)

-présentation détaillée du coût de fonction, des impacts d'Etp retenu, de la pfum, des points de vigilance...

Méthodes mobilisées

Apports théoriques et pratiques.

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,
d'accompagnement aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,**



Entente du **G**rand **O**uest et du **C**entre
pour le perfectionnement des personnels
des caisses d'Allocations familiales

vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43
